



> Lire cet article sur le site web

Agl'eau : le nouveau centre aquatique HQE d'Agglopolys

La Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys**, a inauguré début septembre 2011 un tout nouveau centre aquatique multi-fonctionnel (Agl'eau) dédié à l'apprentissage de la natation, aux loisirs aquatiques et au bien-être. Au total, ce sont près de 20 mois de travaux qui ont été nécessaires pour ériger ce tout nouveau centre aquatique d'une surface de plus de 4.500 m² dont 1 090 m² de bassins d'eau. Le centre aquatique Agl'eau s'étend sur 2 niveaux pour accueillir 3 grands espaces intérieurs sur le site des GrandsChamps à Blois. Spie batignolles ouest en a assuré la construction, tandis que les travaux d'architecture ont été confiés au cabinet Jacques Rougerie, l'une des figures les plus prestigieuses dans le domaine de « l'urbanisme aquatique ». Le cabinet Jacques a imaginé l'architecture du nouveau centre aquatique emprunte de lignes arrondies et de transparence, donnant l'impression d'une goutte d'eau, déposée au milieu d'un grand champ.

L'aménagement intérieur rappelle la proue d'un navire utilisant des hublots, le matériau bois dans de nombreuses applications, etc. La Communauté d'Agglomération de Blois avait aussi émis le souhait d'optimiser au maximum la disposition au sol du centre aquatique, située dans une zone inondable. Pour y répondre, il a été décidé de le concevoir sur deux étages afin de limiter son encombrement au sol. Une première pour les centres Aquaval ! qui n'avaient jusqu'alors jamais conçu de bassins en étage. Solution qui revêt de nombreux avantages dont une intégration discrète dans le paysage local, la préservation du site dans une zone inondable, une grande maîtrise énergétique (moins de chauffage nécessaire). Alors que la capacité d'accueil des piscines actuelles de Blois avoisine les 100.000 entrées chacune par an, le centre aquatique Agl'eau peut accueillir jusqu'à 330.000 personnes. Il touchera un bassin de population de 145.000 habitants. Agglopolys a également décidé de faire construire un centre aquatique exemplaire sur le plan du développement durable. Bien qu'aucune réglementation n'existe en matière de construction de piscines, la Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys s'est attelée à inscrire son projet dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Le parti-pris architectural, le choix des matériaux de construction et des équipements intérieurs autorisent la réalisation d'économies d'énergie et d'eau substantielles, couplée à un confort de vie intérieur décuplé. « Avec le centre Agl'eau, nous répondons parfaitement aux critères de la RT.2005. Dans le cas d'une construction de piscine, c'est exceptionnel ! Agl'eau est un modèle remarquable pour Aquaval », a expliqué Gérard Haradji, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage d'Aquaval, une filiale de Spie batignolles concessions. Plusieurs actions ont été entreprises pour réduire de façon significative les émissions de gaz à effets de serre et permettre d'importantes économies d'énergie : • L'installation d'une chaufferie automatique fonctionnant au bois : comparativement à une chaudière gaz qui produit 4 kilos de CO₂ par baigneur, la chaufferie bois n'en émet qu'un seul kilo. • L'éclairage par LED : Aquaval a travaillé au développement d'un tout nouveau prototype d'éclairage LED avec la société NEOLUX, basée dans le bassin blésois en Loir-et-Cher.

NEOLUX, très investie dans la recherche de nouvelles solutions innovantes notamment auprès d'universitaires, a conçu, spécifiquement pour Agl'eau, un tout nouveau système de projecteurs LED pour les bassins. Une solution affichant une puissance de 200 W complètement inédite en France, particulièrement économique. Elle permet de réduire l'émission de CO₂ par baigneur à 0.90 kilo.

Un vrai record ! • L'optimisation du bâtiment grâce à la compacité du centre aquatique, avec la réalisation d'un second étage et d'un bassin extérieur couvert par une simple couverture thermique : moins de bâtiment = moins d'énergie nécessaire. • L'apport du solaire par la réalisation d'une façade sud presque entièrement vitrée. Gages d'économie d'énergie, d'eau et de confort, des équipements particuliers ont été installés au sein du centre aquatique Agl'eau : • Pour l'optimisation de l'eau pluviale et potable : réservoir de récupération d'eau enterré pour l'entretien des espaces verts, parcs de stationnement conçus en dalle de gazon, toiture végétalisée pour la partie vestiaires et sanitaires, présence de mitigeurs thermostatiques, ouverture temporisée, … • Pour la garantie d'un air intérieur de qualité : installation d'un système de ventilation très puissant qui respecte la dernière réglementation du Ministère de la Santé datant de juillet 2010. Il permet de récupérer l'énergie de l'air vicié pour réchauffer l'air neuf. • Et mise en fonctionnement régulière de déchlorominateurs ultraviolets pour

traiter les chloramines d'eau (odeurs liées au chlore). • Pour parfaire le confort hygrométrique : système de rafraîchissement dans l'espace remise en forme, ventilation naturelle permise grâce à des ouvrants dans la toiture, planchers chauffants dans les zones pieds nus,… Aquaval a opté pour une isolation phonique par le bois, pour homogénéiser le choix des matériaux de construction, le bâtiment étant soutenu par une imposante charpente bois, et l'aspect décoratif intérieur.

D'autant que le bois s'avère être l'un des matériaux les plus performants, avec la brique acoustique, en matière d'isolation phonique. Des gardes corps avec mains courantes en bois ont également été disposés dans l'ensemble du centre. Tous les efforts menés par l'ensemble des acteurs concernés par la réalisation de ce projet ont permis de concevoir un chantier à faible impact environnemental grâce notamment à la maîtrise des nuisances sonores et visuelles, au tri sélectif opéré constamment, à la tenue de réunions régulières pour informer les riverains de l'évolution du chantier et à l'utilisation de matériaux recyclables lorsqu'ils sont en fin de vie (ex : bassin en inox).

** Agglopolys, ce sont 26 communes réunies afin d'améliorer le bien être de ses 92 000 habitants, leur quotidien et préparer l'avenir du territoire.

Fiche Chantier • Maître d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys • Concessionnaire et exploitant : Aquaval, filiale de Spie batignolles concessions • Architecte : Cabinet d'architecture Jacques ROUGERIE • Constructeur : Spie batignolles ouest • Bureau d'études fluides : ETHIS • Bureau de contrôle et de sécurité : QUALICONSULT • Maintenance technique : Groupement Véolia/Dalkia
CENTRE AQUATIQUE HQE AGGLOPOLYS s'abonner au rss de cette rubrique .

<http://www.enerzine.com/1037/12996+agleau---le-nouveau-centre-aquatique-hqe-dagglopolys+.html>